

15. Janvier 1788.

113

représentation : les otages eux-mêmes rompirent le silence, en disant : *Seigneur, nous sommes vos esclaves : mais que deviendront nos malheureuses familles ?* — Pour elles l'on a eu soin, répondit l'amiral : *Quant à vous, vous pouvez aussi emmener avec vous un cheval & deux mamelucks pour votre service.* — Ils partirent : mais, lorsque la nouvelle arriva, qu'ils étoient déjà à bord du vaisseau, Ismaïl-bey se hazarda à intercéder pour Ajub-bey, l'un des quatre otages : sur sa prière, le capitain-bacha le fit quérir ; & , en le remettant à Ismaïl, il prit celui-ci pour caution de sa bonne garde. Aux trois autres otages il accorda encore un cheval & un troisième mameluck. — Enfin, pour dernier acte d'autorité, il fit publier à son de trompe, “ que quiconque abandonneroit ja-
„ mais le Caire, pour aller se joindre à Ibra-
„ him ou à Murat-bey, seroit considéré par-
„ là comme un séditieux & comme un re-
„ belle, & puni en conséquence de la ma-
„ nière la plus rigoureuse „. Ce fut ainsi que le divan se sépara, & le grand-amiral quitta le Caire immédiatement après. Le 7 il arriva à Rosette, où il resta trois jours ; & le 11 il entra à Alexandrie, d'où, après s'y être arrêté quelques peu de jours, il appareilla avec toute sa flotte pour Constantinople. Le trajet a été de trois semaines : ayant relâché le 2 Novembre aux Dardanelles, il y attendit la jonction de tous les autres vaisseaux, qui avoient composé sa flotte ; & le 17 il entra dans le port de Constantinople, au bruit